

R Paris. 20. Dec. De la Haye ce 14. Decemb. 1661.
1661.

Monsieur. J'ay receu vos dernieres du 8. de ce mois, comme
j'avois fait & les precedentes du premier, par lesquelles je
ne voy, a mon grand regret, nul avancement en vostre ne-
gociation.

Je m'is donne qu'il s'en trouve a la Cour qui peuvent
s'accrocher a la venue du Comte de Dona; Et bien plus
des discours que vous mander qu'on y tient, des raisons qui
l'y doivent rendre peu agreable, et sur tout de celle du
peche' originel de sa naissance, que je n'estime pas luy
devoir prejudicier, quand mesme il seroit vray, comme il ne
l'est pas, que je ne suis point Francois, et ne la voudrois
estre. Aussi sçait-on bien le contraire. Quelle justice seroit-
ce, si pour cela on faisoit tort a mes proches? qui d'ailleurs
peuvent faire voir, qu'en diverses occasions, ils ont rendus des
services tres-considerables a la France, & en ont pour tesmoins
des principaux Ministres & Officiers, comme ledz Comte le
pourra prouver, tant s'en faut qu'il ayt cabale' ou rien
fait au desservice du Roy, comme il semble qu'on luy veuille
imposer, pour couvrir les torts manifestes qu'on a faitz au

ms. G. 1. 2. 14

Prince en sa Principauté, et que mesmes on n'avoit pas
raison de luy faire, quand bien son Gouverneur auroit
esté si criminel envers la France qu'on le veut faire.
Mais je ne doute point qu'il ne s'en defende tres bien, et
qu'il ne destruisse toutes ces calomnies. Et par la vous
jugerez de la necessité qu'il avoit de se presenter en
cette Cour, ou aussy je luy ay donné ordre de ne se mis-
ler de nos affaires, s'il ne void y pouvoir estre utile, a
quoy je le trouve aussy tout porté & resolu. Ce sera donc
a vous de continuer d'agir, suivant vos instructions et
vos ordres, jusqu'à ce que nous voyions plus clair, et de
renouveler vos instances, a ce que l'affaire estant remise
sur le tapis, nous pussions une fois, estre mis hors d'inqui-
étude, et par quelque resolution sur nos demandes, voir
quelles mesures nous aurons a prendre. Ce seroit bien une
des plus insignes injustices, si pour ma consideration, on
faisoit souffrir un pauvre Pupille innocent, issu de Princes
qui ont tant mérité de la France.

Je vous prie donc, de travailler tant que vous pourrez, et comme

je m'assure que vous fâchez, à disputer tous ces ressorts
fondés sur de très faibles fondemens, et de préparer et pour-
suir toutes choses en sorte que nous en puissions bien tost voir
une fin. La venue du Comte de Dona, ce me semble ne
la peut pas avoir retardée, puis que nous voyons combien pen-
on l'a avancée depuis votre arrivée en Cour, et devant nous-
mes qu'on ayt sçeu la sienne à Paris. Cela est causé aussi
que je n'ay pas encore fait compliment aux Ambassad.
de cet Estat, de ce qu'ils peuvent avoir fait pour nos
intéressés; Mais je suis bien content que vous le fassiez
de ma part, qui, selon le bon succès de nos affaires, le
pourray ci après confirmer par lettres. Cependant croyez
que je suis toujours

Monsieur,

Masche Inesafeczione
a vous faire scire
Aurelio d'orange

[Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch, covering the majority of the page. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side.]